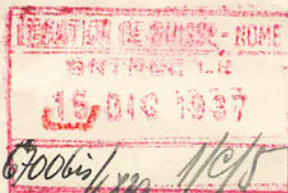




DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

E.22.J.- MC.

Prière de rappeler cette référence dans la réponse



Berne, le 7 décembre 1937.

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir la dépêche par laquelle vous nous faites savoir que, selon des bruits qui courent à Rome avec persistance, l'Italie prendrait la décision de sortir de la Société des Nations.

Cette nouvelle nous a beaucoup surpris; nous ne pensions pas qu'une détermination de ce genre serait envisagée dans les conjonctures actuelles. Nous aurions mieux compris un accès de mauvaise humeur lors de l'Assemblée de septembre. Depuis lors, les semaines ont passé, et nous pensions qu'une certaine détente s'était produite, notamment à la suite de la légère amélioration qui semblait s'être produite dans les rapports entre Londres et Rome.

Quoi qu'il en soit, nous regretterions vivement, pour notre part, une décision irrévocable de l'Italie. Sa sortie de l'institution de Genève ne faciliterait pas notre position d'Etat neutre. Deux des trois grands Etats voisins ne seraient plus membres de la Société. Cette circonstance pourrait avec le temps devenir pour nous assez grosse de conséquences.

Nous ne voulons cependant pas anticiper, le Gouvernement italien pouvant hésiter encore avant de franchir le Rubicon.

A la Légation de Suisse,

R o m e.



Nous souhaiterions vivement qu'il en fût ainsi, mais c'est tout ce que nous pouvons faire : espérer que l'Italie ne consommera pas la rupture définitive avec Genève.

Nous n'avons donc point d'instructions particulières à vous donner.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

W. W. T.